

#89

Mai 2016

LA NEWSLETTER



SOMMAIRE

Commotion cérébrale.....p.1	CD TECH XV p.3
Protocole banc de touche..... p.2	Séminaire des Responsables Administratifs des CDFp.3
Séminaire Préparateurs Physiques....p.2	Joueurs sous contrat : visite médicale..... p.3
Félicitationsp.2	

Commotion cérébrale

La FFR a intégré dans ses règlements, depuis la saison dernière, l'obligation, pour les managers sportifs et entraîneurs des clubs de TOP 14 et PRO D2, de suivre une formation en ligne (20 minutes) sur la commotion cérébrale élaborée par World Rugby.

Nouveauté de la saison 2016/2017, vous devez attester de son suivi pour obtenir votre qualification et donc votre licence FFR.

Alors n'hésitez pas à anticiper et connectez-vous dès aujourd'hui !

<http://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=module&module=21>

De plus, nous vous invitons à passer un autre module de formation en ligne sur les soins immédiats au rugby qui vous permettra d'avoir les gestes adaptés en cas de blessure, à l'entraînement notamment. Pour en savoir plus cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://playerwelfare.worldrugby.org/immediatecareinrugby>



ZONE RÉSERVÉE À L'EXEMPLARITÉ



Protocole banc de touche

À la demande de la LNR, et pour éviter des débordements constatés cette saison, la FFR a précisé dans ses règlements que seules les personnes inscrites en qualité d'«entraîneur» sur la feuille de match sont habilitées à procéder aux substitutions et/ou remplacements de joueurs auprès des arbitres n° 4 et n° 5.

TECH XV soutient la position de la LNR et de la FFR car le coaching doit rester une prérogative de l'entraîneur.

Séminaire Préparateurs Physiques

Les 13 et 14 Mai dernier, l'IFER et TECH XV, sous l'impulsion de Gilbert Gascou et Alexis Dejardin, ont mis en place le premier séminaire à destination des préparateurs physiques. Une trentaine de participants de tous horizons (TOP 14, PRO D2, F1 et FFR) ont pu assister le vendredi après-midi à l'intervention de Guy Ontanon, grand spécialiste du sprint Français. Thématique abordée :

l'entraînement à la course de vitesse, de l'athlète au joueur de rugby.

Après la Finale de Challenge Cup, les participants ont repris le samedi matin avec un travail de groupe dans la continuité de l'intervention de la veille. Des travaux riches qui donneront certainement lieu à une production.

Un grand merci à Guy Ontanon pour avoir donné de son temps, au Lou Rugby pour l'accueil ainsi qu'à Mac-LLOYD pour son soutien.

A rééditer la saison prochaine.



Félicitations !!!!!

TECH XV tient à féliciter le Racing 92 et le Montpellier Hérault Rugby Club pour leurs parcours respectifs en Champion's Cup et Challenge Cup.

Une mention spéciale au Montpellier Hérault Rugby Club pour ce titre de Champion d'Europe amplement mérité. Un grand bravo pour avoir si bien représenté le rugby français dans ces 2 compétitions européennes.



Comité Directeur de TECH XV

Lors du CD de TECH XV qui s'est déroulé téléphoniquement le mercredi 4 mai, les membres ont arrêté les montants des cotisations pour la saison prochaine qui seront équivalentes à la saison 2015/2016 :

- Entraîneur TOP 14 : 200 €
- Entraîneur PRO D2 : 150 €
- Entraîneur secteur Fédéral et PP : 105 €
- Entraîneur sans club : 75 €

Puis, un point a été fait sur deux dossiers en cours :

- Proposition de TECH XV à l'Observatoire Médical de la FFR de lancement d'une enquête sur les risques médico-psychosociaux des entraîneurs.
- Proposition dans le cadre du plan stratégique de la LNR de la création d'un label « formation » incitant les clubs professionnels à structurer et professionnaliser leur association support.

Ce dernier projet fera l'objet d'une réunion de travail lors du prochain comité directeur de TECH XV programmé le 18 juin à Rennes.

Séminaire des Responsables Administratifs des Centres de Formation

Les 27 et 28 Mai dernier, le SU Agen a accueilli le Séminaire annuel des Responsables Administratifs des Centres de Formation agréés. Un large panel d'informations a été présenté avec notamment :

- Le plan stratégique de la LNR qui consacre une partie de son axe « jeu et compétitions » à la formation
- La réforme des indemnités de formation
- La mise en place des mutations temporaires de clubs Pro à F1
- Des éléments sur le suivi des Centres de Formation

Suite à cela, les responsables ont pu débattre, revenir sur les différentes discussions en cours au sein de la commission formation et finir par des travaux de groupes permettant à chacun de présenter ses idées. Deux thématiques ont été abordées :

- Implication et charte d'engagement du joueur et de son environnement
- « Banque » d'échanges : outils à développer et à partager



Joueurs sous contrat : visite médicale

En tant qu'entraîneur, avant d'accueillir un joueur à l'entraînement, vous devez vous assurer auprès des services administratifs que ce dernier a bien été déclaré apte à la pratique du rugby et que son contrat est entré en vigueur. Si, lors des examens, un risque d'inaptitude est décelé et que la prise de rendez-vous complémentaires pour la déclaration définitive est nécessaire, nous vous invitons à ne pas proposer au joueur d'accéder aux installations afin d'éviter que ce dernier ne revendique l'entrée en vigueur de son contrat de travail.